

Votations du 19 mai



Pour marquer l'importance qu'il accorde au dossier et afficher sa détermination, le Conseil d'État était présent au complet mercredi pour défendre l'application cantonale de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA). LUCIEN FORTUNATI

RFFA: «Genève ne peut se permettre un échec»

Le Conseil d'État défend la déclinaison cantonale de la réforme de l'imposition des entreprises

Eric Budry
@BudryEric

Le 19 mai, les électeurs genevois se prononceront à la fois sur la réforme fiscale fédérale (RFFA) et sur son application genevoise. Mercredi, le Conseil d'État est monté au créneau pour rappeler devant les médias l'importance de l'enjeu pour le canton, les emplois et les finances publiques.

«Genève ne peut se permettre

un échec et refuser cette réforme», a martelé Nathalie Fontanet, la responsable des Finances, accompagnée de ses six collègues. Selon le Conseil d'État, les répercussions sur le canton seraient catastrophiques si la réforme fédérale était acceptée et que son application genevoise échouait. Les sociétés à statut - bénéficiant jusque-là d'un taux d'imposition de 11,6% - seraient en effet poussées à partir pour échapper au taux unique de 24,2% qui subsisterait.

Une perte de 186 millions
La mise en œuvre cantonale prévoit un taux d'imposition unique du bénéfice des entreprises ramené à 13,99%, contre 24,2% actuellement pour les sociétés ordinaires. Ce nouveau taux provoquerait une perte fiscale de 186 millions de francs la première année pour le Canton et

de 46,1 millions pour les communes.

De plus, comme le dispositif cantonal prévoit un volet social, il en coûtera 186 millions de francs supplémentaires par an au Canton pour financer une augmentation des subsides d'assurance maladie. Cette mesure est également au menu du 19 mai. Il s'agit du contre-projet à l'initiative de la gauche pour un plafonnement des primes d'assurance maladie à 10% du revenu des ménages. L'initiative est aussi soumise au peuple.

«Il est vrai que la réforme engendrera une diminution des recettes fiscales, mais il est rarement relevé que des entreprises pourraient partir si le taux fixé était trop élevé ou si la réforme était refusée», a plaidé Antonio Hodgers, président du Conseil d'État.

Ce risque-là a été évalué à 1 milliard de francs par le Canton.

C'est grosso modo le montant d'impôts cantonaux et communaux générés par la présence de 1800 entreprises à statut sur le territoire. «N'oublions pas que le Canton de Vaud applique déjà sa réforme, avec un taux de 13,79%», a ajouté Mauro Poggia.

«Pas de dumping fiscal»

Nathalie Fontanet a assuré par ailleurs que Genève ne faisait pas de la sous-enchère fiscale. «Le taux de 13,99% est cohérent du point de vue lémanique, a-t-elle affirmé. Il se situe dans la moyenne des cantons suisses, 15 d'entre eux ayant un taux inférieur.»

De plus, Genève fera un usage modéré des mesures de déductions fiscales à disposition. «Enfin, toutes déductions comprises, l'on ne pourra descendre au-dessous du taux plancher de 13,48%», a conclu la conseillère d'État.

Le Municipal valide le crédit pour les WC publics

Cette enveloppe de 158 000 francs permet d'employer à temps plein tous les salariés d'Onet

La grève est terminée. Après l'annonce du Conseil administratif d'allouer une enveloppe complémentaire de 158 000 francs à l'entreprise Onet SA, les nettoyeurs avaient décidé, au début d'avril, de suspendre leur mouvement et de reprendre le travail. Réuni en séance plénière mardi soir, le Conseil municipal a validé ce «crédit extraordinaire» par 48 voix contre 8, celles de l'UDC, et 8 abstentions, venues du PDC.

Ce vote entérine l'accord signé entre les grévistes et Onet. Les 14 salariés seront désormais employés quarante-trois heures par semaine, ce qui était l'une de leurs principales revendications. Au total, le montant alloué par la Ville de Genève à la société s'élève désormais à 1,148 million de francs par année. Le nombre de passages dans les toilettes publiques sera revu à la hausse.

«Cette proposition permet de sortir d'un conflit social très douloureux», a déclaré le maire Sami Kanaan. Aux côtés des grévistes depuis le début du conflit, le syndicat SIT s'est félicité du vote des conseillers municipaux. «C'est une belle victoire, a réagi la secrétaire syndicale Camille Layat. De mémoire, c'est la première fois qu'une grève dure aussi longtemps dans ce secteur.» Le conflit se sera étendu sur cinquante et un jours.

La majorité s'est formée avec les voix de la gauche, alliées à celles MCG et du PLR. En commission, le libéral-radical Simon Brandt avait ouvert la voie à un accord en proposant déjà d'augmenter l'enveloppe allouée à Onet. Mardi, il a échoué à faire passer un amendement demandant que lors du prochain appel d'offres, en 2020, l'entreprise retenue engage uniquement des employés à temps plein et au bénéfice d'un CFC pour «éviter tout dumping salarial».

À droite, on craint d'ouvrir «la boîte de Pandore», dit le MCG

Daniel Sormanni, qui a fini par dire oui. «Un vote positif crée un précédent qui serait problématique, a insisté la PDC Marie Barbey-Chappuis. C'est à la Ville en tant qu'adjudicatrice de définir ses besoins. Ce n'est ni aux entreprises ni aux syndicats.»

Pour le néo-UDC Vincent Schaller, Onet étant une société privée, «ce n'est pas au contribuable de payer la facture». Il aurait fallu, selon lui, résilier le contrat. «Le contrat est licite», a rétorqué le magistrat Sami Kanaan.

«De mémoire, c'est la première fois qu'une grève dure aussi longtemps dans ce secteur»

Camille Layat
Secrétaire syndicale

La gauche, elle, aurait préféré que la Ville réinternalise ses nettoyeurs. Aux yeux du socialiste Pascal Holenweg, cette solution est «indispensable et insuffisante» à la fois. Un «sparadrap» sur «une jambe pourrie», estime Tobia Schnebli d'Ensemble à Gauche. Pour sa collègue de parti Maria Pérez, l'externalisation a été justifiée par la rigueur budgétaire, alors que demain, à l'occasion de la présentation des comptes, la Ville annoncera une nouvelle fois «des millions de francs de boni».

Outre des emplois à temps plein, les grévistes ont notamment obtenu de l'établissement des plannings fixes à l'année, la mise en conformité des taux de cotisation LPP, des programmes de formation ainsi que la réintégration d'un collègue récemment licencié.

Présents dans la salle de l'Organisation météorologique mondiale, où siège provisoirement le Municipal, les représentants des grévistes ont fait part de leur soulagement à l'issue du vote. Ils affirment que la reprise du travail et leur réintégration au sein d'Onet se sont bien passées jusqu'à présent. **Théo Allegranza**
@theoallegranza

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

Marie-Thérèse fête les Vignerons
Avec en alternance
Thomas WIESEL, Blaise BERSINGER, Marina ROLLMAN, Pierric TENTHOREY,
Thierry MEURY, Simon ROMANG, Nathalie DEVANTAY, Bruno PEKI

THÉÂTRE DU LÉMAN - GENÈVE INFOS ET RÉSERVATIONS
JE 9 / VE 10 MAI 2019 - 20H30 WWW.MARIE-THERESE.CH

En bref

Taxe sur les chiens: Genève devra voter

Référendum Le comité référendaire contre la suppression de l'impôt sur les chiens - réunissant des membres du PS, des Verts, du PDC et du PLR - a déposé mercredi son référendum avec 724 signatures. Les Genevois voteront dans le courant de l'année. Pour rappel, la taxe cantonale sur les chiens a été abolie le 1^{er} mars par le Grand Conseil. À la demande de l'UDC, le MCG, le PLR et Ensemble à Gauche avaient accepté de modifier la loi générale sur les contributions publiques au motif que cet impôt est antisocial et que son coût de perception est élevé. La perte en recettes fiscales s'élève à 2,1 millions de francs pour le Canton. «Pour les gens, propriétaires de chiens compris, il est normal de payer pour les caninets et la propreté des rues», rapporte, au nom du comité référendaire, le député socialiste Romain de Sainte Marie. Qui précise qu'il ne s'agit pas d'un référendum anti chiens. Il indique encore qu'un grand nombre de signatures ont été obtenues auprès de magistrats communaux. «Les

communes, qui sont en charge de l'entretien de la Voirie, seront très impactées par la suppression de cette taxe.» La plupart d'entre elles perçoivent un impôt additionnel sur les chiens. Or, elles n'ont pas été consultées. L'UDC a réagi par voie de communiqué, déclarant notamment que ce «prétendu référendum fiscal facilité constitue en réalité une action dirigée contre les chiens et leurs propriétaires» et réitère «son engagement à défendre les personnes de condition modeste pour qui le paiement de cet impôt représente une somme non négligeable». **ATS/A.T.**

Cambriolage à l'école d'arts

Vol Le Centre de formation professionnelle Arts a été cambriolé dans la nuit de lundi à mardi. Le Département de l'instruction publique et la police confirment l'effraction et le vol de matériel informatique mais ne précisent pas la nature exacte des biens dérobés. Selon nos informations, une quarantaine d'ordinateurs ont été volés, dont une partie étaient neufs. Une plainte a été déposée. **A.T.**

PUBLICITÉ

Marie-Thérèse est prête à accueillir le solaire chez elle!

Et vous ?

Le solaire pour toutes et tous à Genève

Trouvez l'offre qui vous correspond sur sig-solairepourtous.ch

SIG